

Article publié dans le Temps du samedi 20 octobre 2007 dans la rubrique "les fractures suisses".

Moi, sans les autres

Dans son projet de budget 2008, le Canton de Vaud compte consacrer un tiers de ses dépenses à l'enseignement, un quart à la prévoyance sociale et 11% à la santé. Si vous n'avez pas d'enfant, que votre situation professionnelle est stable et que vous jouissez d'une bonne santé, vous avez peut-être l'impression que c'est près de 70% de vos impôts que vous versez à fonds perdu.

Vous savez, avec Lincoln, que l'ignorance coûte beaucoup plus cher que l'éducation, que personne, ou presque, n'est à l'abri d'un licenciement, qu'enfin vos parents bénéficient peut-être de notre système de soin et que, l'âge venant, la probabilité est malheureusement grande que vous y ayez recours un jour.

Ce faisant, vous vous reconnaissez, peu ou prou, dans cet individualisme occidental construit autour des notions d'égalité et de liberté, si bien décrit par Tocqueville. Dans sa forme politique, que nous connaissons en Suisse depuis la Constitution radicale de 1848, les individus fixent à l'Etat la mission de garantir ces valeurs en lui confiant, démocratiquement, une partie de leur liberté. Ils lui demandent également d'articuler égalité et liberté selon le principe de solidarité.

Aujourd'hui cependant, cet équilibre toujours précaire et sans cesse renégocié entre égalité et liberté apparaît comme menacé par une dérive de l'individualisme, ou, pour reprendre les mots de Pascal Couchepin dans cette même rubrique, par "la montée de la génération du moi (me-generation)". Elle se caractérise par la prise en compte des seuls intérêts particuliers - jeunes ou vieux, automobilistes ou usagers des transports publics, urbains ou ruraux, etc. - au détriment de l'intérêt général. Cette façon d'aborder les problèmes politiques et sociaux oublie en passant ce qui relève de l'ordre du lien social.

On la retrouve notamment dans la remise en question de la solidarité entre les générations dans le financement de l'assurance maladie obligatoire. Là, elle fonctionne par réduction d'un problème complexe pour proposer des solutions simplistes : en Suisse, les prestations de santé données aux personnes âgées de plus de 70 ans représentent 36% des coûts alors que cette classe d'âge ne représente que 7,5% de la population. Pour régler le problème des coûts de la santé et, du même coup, celui du vieillissement de la population, il suffirait dès lors que chaque classe d'âge n'assume que les coûts qu'elle génère.

Penser ainsi, c'est s'interdire de trouver des solutions novatrices à une question qui est difficile et touche à ce qui constitue notre " vivre ensemble". Le problème du vieillissement de la population et des coûts de la santé afférents nécessite toute notre capacité d'imagination et de dialogue. La solidarité entre les générations n'est pas une fiction comptable, elle organise les familles dans leur quotidien, qu'il s'agisse bien sûr de l'entretien des enfants, mais aussi des soins donnés à un parent âgé ou malade. Plutôt que le chacun pour soi, ne serait-il pas plus intéressant d'articuler la solidarité globale du financement de la santé sur ces formes de solidarités concrètes. Ne pourrait-on pas reconnaître et encourager les personnes qui gardent un parent âgé à leur domicile par des déductions fiscales par exemple ?

S'agissant d'éducation, la remise en question n'est pas aussi avancée. Chacun en effet s'accorde sur le dogme de la qualification comme première et unique ressource du pays. Cependant, les débats sur la qualité de l'école, la déconvenue du classement international des systèmes de formation PISA, où la Suisse n'occupe pas la position à laquelle elle s'attendait, peuvent laisser craindre une dérive similaire. Dans les cantons romands du

moins, on retrouve en effet en germes le même processus : la réduction d'un problème complexe – l'adaptation de l'école à une société en mutation – à une seule question simple, la réintroduction des notes et des moyennes. Nous n'en sommes pas encore à ce que les écoles privées se substituent à l'école publique pour ceux qui en ont les moyens. Néanmoins, des voix se sont déjà élevées pour que l'Etat, par le biais du "bon scolaire", subventionne ces dernières. L'exemple américain, où cette mutation dans les centres urbains a été très rapide, doit cependant inciter chaque citoyen attaché à l'universalité de l'école publique à la vigilance.

Cette crainte que l'école publique ne s'atomise en écoles pour l'élite, pour les pauvres, confessionnelles ou ethniques me ramène au point de départ. Le philosophe allemand Tönnies associait l'individualisme à la *Gesellschaft* (société) qu'il opposait, historiquement et conceptuellement, à la *Gemeinschaft* (communauté). J'ai appelé dérive cette forme "me-generation" de l'individualisme car, en rejetant l'intérêt général, à savoir la société, elle reproduit, paradoxalement, des formes de communauté, ou plutôt des communautarismes. Ceux-ci m'apparaissent en contradiction avec la Suisse à laquelle je suis attaché, celle de 1848, et dangereux pour l'avenir du pays.

Qu'y a-t-il aujourd'hui de commun dans l'expérience quotidienne de ce trader genevois, qui, selon le magazine Trader Monthly, aurait gagné entre 75 et 100 mio de dollars pour la seule année 2006 et une jeune Lausannoise à l'aide sociale, Frs 21'600 de revenu pour 2006 ? Peut-être plus grand chose, sinon la tentation du repli sur soi, ou plutôt sur le petit groupe partageant la même vie et les mêmes intérêts.

Au premier, j'aimerais cependant répondre : placez vos enfants, si vous en avez, à l'école publique. Ils y perfectionneront leur français, recevront une solide formation de base et découvriront la diversité culturelle et sociale genevoise. Ils y gagneront de plus un bien précieux, ce sentiment de venir de quelque part et d'y appartenir un peu, et pourront toujours dire qu'ils sont de Genève. Vous n'avez pas besoin d'acheter un terrain dans ce projet de lotissement sécurisé, avec grilles et gardiens, annoncé récemment aux alentours de Lausanne. Avec vos impôts, l'Etat continuera à faire en sorte que personne ne soit désespéré au point de s'en prendre à vous ou à vos proches, et que la justice protège vos biens. Votre argent ne doit pas vous condamner à vivre dans un ghetto.

A la seconde je dirais : ne vous résignez pas à cette situation. Ne désespérez pas de vous, l'aide sociale ne doit pas être considérée comme une fatalité. Nous sommes prêts à vous donner un coup de pouce et, qu'il s'agisse d'un stage en entreprise ou d'une aide à la formation, saisissez ces opportunités. Ce ne sera pas facile, les obstacles sont nombreux quand on vient de tout en bas, mais on peut sortir de l'aide sociale à condition de résister au confort du désespoir.

Et d'ajouter pour tous les deux que garantir les libertés en assurant la sécurité individuelle et sociale par l'organisation des solidarités doit demeurer notre première priorité.